



Logement additionnel

Ceci constitue une **demande d'étude du dossier** en vue de l'obtention d'un permis. Nous vous prions donc de bien remplir ce formulaire avec le maximum de précision et en conformité avec les normes municipales. **Veillez prendre note qu'il est interdit de commencer les travaux de construction avant que le permis ne soit émis. Les paiements des frais du permis ne sont pas une autorisation pour débuter les travaux. Le paiement s'effectuera au début de la demande.**

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE DE PERMIS	cochez les éléments joints à la demande
1. Plan de construction à l'échelle conforme au Code national du Bâtiment du Canada -Plans, élévations, coupes de mur et détails, incluant l'utilisation projetée de chaque pièce.	<input type="checkbox"/>
2. Plan d'implantation à l'échelle indiquant : -La localisation du/des bâtiment(s) existant(s) et projeté(s) avec les marges de recul (distances) des quatre cotés.	<input type="checkbox"/>
3. Plan de l'installation septique (2 copies) -Doit être préparé par un Ingénieur membre de l'Ordre des Ingénieurs ou un Technologue membre de la Corporation professionnelle des Technologues en science appliquées.	<input type="checkbox"/>

Attention : le fait de ne pas inclure un des documents entraînera des délais dans l'étude de votre dossier.

NORMES

NORMES DE CONSTRUCTION
Un logement additionnel est autorisé dans une résidence unifamiliale isolée et ce, sous réserve des conditions suivantes :
1. L'apparence architecturale de la résidence ne doit pas être altérée d'aucune façon et doit conserver l'aspect d'une habitation de type unifamiliale isolée ;
2. L'entrée extérieure du logement additionnel peut être distincte de celle du logement principal mais elle ne doit pas être sur le mur de la façade avant donnant sur le chemin ;
3. Des places de stationnement doivent être aménagées selon les règles applicables dans la réglementation à cet effet ;
4. Le nombre de chambre à coucher ne peut excéder le nombre du logement principal ;
5. L'installation septique y compris la fosse est modifiée, le cas échéant, en fonction du nombre de chambres et ce, en conformité avec les règlements municipaux et provinciaux applicables.

Ceci n'est qu'une partie de notre réglementation. Veuillez communiquer avec le service d'urbanisme pour plus d'information.

RÉFÉRENCES OBLIGATOIRES		
Identification du requérant		
Nom(s) du/des propriétaire(s) :		
Adresse :	Ville :	Code postal :
Téléphone résidence :	Téléphone cellulaire :	
Téléphone travail :	Courriel :	

Identification de l'entrepreneur général		même que « requérant » <input type="checkbox"/>
Nom de l'entreprise :	Nom du responsable :	
Adresse de l'entreprise :	Ville :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :	Téléphone cellulaire :
Courriel :	No RBQ :	

DIMENSIONS IMPORTANTES		
Superficies et hauteurs	Superficies	Hauteurs
Sous-sol		
Rez-de-chaussée		
1 ^{er} étage		
Résidence totale		

FINITIONS DU BÂTIMENT								
Finition extérieure :	Pierre	Brique	Bois	Vinyle	Acrylique	Canexel	Couleur	Autre finition
Avant *:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Arrière :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Côté droit :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Côté gauche :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Finition du toit :	Bardeaux d'asphaltes			Tôles		Autre		
Toiture	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>				

Finition intérieur :	Planchers (bois, céramique etc...)	Plafonds (gypse, bois, etc...)	Murs (gypse, bois etc...)
Sous-sol :			
Rez-de-chaussée :			
Étages :			

BALCON, PATIO, GALERIE, MARQUISE			
Type (patio, balcon, galerie etc...)	Grandeur	Couverture (oui ou non)	Emplacement (avant/arrière/latéral)

CHAUFFAGE							
Type de chauffage :							
Foyer et/ou poêle :	Préfabriqué <input type="checkbox"/>	Briques <input type="checkbox"/>	Pierres <input type="checkbox"/>	Autres _____			
Cheminée :	Préfabriqué <input type="checkbox"/>	Briques <input type="checkbox"/>	Pierres <input type="checkbox"/>	Autres _____			
Combustible :	Bois <input type="checkbox"/>	Gaz <input type="checkbox"/>	Huile <input type="checkbox"/>	Autres _____			
Emplacement :	Avant <input type="checkbox"/>	Arrière <input type="checkbox"/>	Central <input type="checkbox"/>	Latéral <input type="checkbox"/>	Non-défini <input type="checkbox"/>		

SÉCURITÉ				
Mur coupe-feu <input type="checkbox"/>	Détecteur de fumée <input type="checkbox"/>	nombre _____	Détecteur de monoxyde de carbone <input type="checkbox"/>	nombre _____

ÉCHÉANCE			
Date prévue de début des travaux :		Coût des travaux :	
Date prévue de fin des travaux :			

Je _____ soussigné, déclare que les renseignements ci-hauts donnés, sont exacts et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux règlements d'urbanisme applicables et aux lois pouvant s'y rapporter.
 Signé en duplicata à la municipalité de L'Ange-Gardien ce (date) : _____

Signature du requérant : _____

La Municipalité a un délai de trente (30) jours de la date où la demande est jugée **complète** pour émettre un permis de construction.

Tout changement pendant la construction doit être clairement indiqué sur des plans tels que construit à déposer à la Municipalité.

Tout bâtiment que l'on a commencé d'ériger doit être complètement terminé à l'extérieur, conformément aux plans soumis et approuvés, en deçà d'une période de **douze (12) mois** à compter de la date de la délivrance du permis.

SUITE À LA FIN DES TRAVAUX
Vos dépôts vous seront remboursés lors de la réception du document suivant :
-Rapport de conformité de l'installation septique : préparé par l'ingénieur ou le technologue qui a fait votre plan septique. Doit être accompagnée par des plans tels que construit s'il y a lieu.
Veuillez communiquer au (819) 986-7470 poste 225 lorsque les travaux seront complétés.